

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET EMPLOI** P 4

Commerces ruraux :
le Département met la main à la pâte

PLANÈTE DOUBS P 5

Faites le plein de nouvelles activités nature
avec l'application Explore Doubs

**AMÉNAGER
NOS TERRITOIRES** P10

Val Marnaysien : une piscine sur roues
à côté de l'école

EN BREF

P6
Un guide pratique
sur les aides financières
en EHPAD



vu du Doubs

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT * PRINTEMPS 2025 * N° 279



Budget 2025 : un soutien sans faille pour les habitants et les communes du Doubs

DOSSIER / P 7 à 9

L'inauguration du gymnase de Blamont s'est tenue en mars dernier - article P 10

Photo : Florian Houtmann

PRÈS DE CHEZ VOUS P 3

**En passant par BESANCON,
BONNEVAUX, BRÈRES ET
COURCELLES-LÈS-MONTBÉLIARD**



**TOUR DE FRANCE 2025 : L'ÉTAPE
DU SAMEDI 26 JUILLET DANS LE DOUBS
DÉVOILÉE** P 12

Nos marques

**VOUJEAUCOURT : UN JEU
POUR (RE)CRÉER DU LIEN** P 11

Parcours de vie

www.doubs.fr





Photo : Département du Doubs

Construire un budget départemental, c'est tenir un cap dans un environnement en perpétuelle évolution. Alors que les choix budgétaires nationaux pèsent toujours davantage sur les finances des Départements, nous devons faire preuve de responsabilité et d'anticipation pour préserver nos capacités d'action.

Dans ce contexte exigeant, notre engagement est clair : assurer la pérennité de nos services publics, investir dans les priorités essentielles et soutenir ceux qui font vivre notre territoire.

C'est avec cette ambition que nous avons bâti et adapté le budget 2025 du Département du Doubs. Un budget pensé avec méthode, en concertation avec les maires, les entreprises, les associations et l'ensemble des acteurs locaux, pour garantir des politiques publiques à la fois efficaces et adaptées aux réalités du terrain.

L'un des piliers de ce budget est le soutien renforcé à l'enfance. Protéger, accompagner : ces missions sont au cœur de notre responsabilité. C'est pourquoi nous avons choisi d'allouer des moyens significatifs à la protection de l'enfance et à l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes dans nos structures départementales. Parce que préparer l'avenir, c'est avant tout offrir aux plus jeunes un cadre propice à leur épanouissement.

Accompagner les communes est également une priorité essentielle. En soutenant leurs projets d'investissement, nous agissons pour la vitalité de nos territoires, le développement économique et la création d'emplois. Routes, écoles, équipements culturels ou sportifs : ces infrastructures structurantes sont indispensables à la qualité de vie des habitants du Doubs. Notre engagement à leurs côtés reflète notre volonté d'un développement équilibré et solidaire.

Bien sûr, tenir un budget, c'est aussi faire des choix. Il ne s'agit pas de renoncer, mais d'ajuster, d'arbitrer, pour préserver l'essentiel et garantir la cohérence de nos actions. La décision modificative adoptée cette année s'inscrit dans cette dynamique : elle permet de rester réactifs face aux imprévus, tout en maintenant nos engagements fondamentaux.

Cette rigueur budgétaire ne signifie pas l'austérité, mais la responsabilité. Elle nous permet de maintenir une action publique ambitieuse, tournée vers l'avenir et soucieuse des besoins de chaque habitant du Doubs. Ensemble, avec une vision claire et partagée, nous construisons un territoire résilient, dynamique et solidaire.

Christine Bouquin,
présidente
du Département du Doubs

Hommage

LÉONEL DE MOUSTIER, UNE VIE AU SERVICE DU DOUBS ET DE LA LIBERTÉ



Photo : Archives du Doubs

Homme d'engagement et de convictions, Léonel de Moustier incarne ces figures discrètes mais essentielles de notre histoire. Parlementaire fidèle à la République, président du Conseil général du Doubs dévoué à son territoire, résistant jusqu'au sacrifice ultime, il fit preuve d'un courage exemplaire à chaque étape de son parcours. Samedi 8 mars, nous avons commémoré les 80 ans de sa disparition.

UN SERVITEUR DU DOUBS ET DE LA RÉPUBLIQUE

Élu conseiller général du canton de Clerval en 1910, Léonel de Moustier devient président du Conseil général du Doubs en 1935. Dès son arrivée à la tête du Département, il se distingue par une politique tournée vers le développement agricole et l'amélioration des conditions de vie des habitants. Vice-président de la chambre d'agriculture du Doubs, il œuvre pour la modernisation des pratiques agricoles et le soutien aux exploitants, convaincu que la prospérité du département passe par le dynamisme de ses campagnes. Sous sa présidence, le Conseil général du Doubs engage également des actions pour améliorer le quotidien des habitants. Son rôle de député à partir de 1928 lui permet de défendre les intérêts du Doubs à l'échelle nationale et d'œuvrer pour que son territoire bénéficie des avancées de la République.

BOURNEL, FOYER ACTIF DE LA RÉSISTANCE

Scandalisé par l'armistice de 1940, il fait partie des 80 parlementaires qui, le 10 juillet 1940, refusent les pleins pouvoirs à Pétain. De retour ensuite dans le Doubs, à Bournel, il en fait un foyer actif de la résistance dès 1941. Le colonel Maurin, chef régional de l'Organisation de résistance de l'armée, lui confie même le commandement militaire de l'arrondissement de Baume-les-Dames. Entré dans les Forces françaises combattantes (FFC) en janvier 1943, une de ses missions est la recherche des terrains de parachutages.

REFUSANT LE TRAITEMENT DE FAVEUR

Le 23 août 1943, Léonel de Moustier est arrêté par la Gestapo à la suite de l'expulsion par les autorités helvétiques d'un officier américain dont il avait assuré le passage en Suisse. Il passe sept mois à la prison de la Butte à Besançon avant d'être transféré à Compiègne puis, en juillet 1944, au camp de Neuengamme en Allemagne. Refusant le traitement de faveur auquel il peut prétendre en sa qualité de parlementaire, il est astreint aux travaux les plus pénibles. Interné au camp de Farge, kommando de Neuengamme, il meurt le 8 mars 1945 d'épuisement et de privations, peu de temps avant la libération du camp par les Alliés. Le marquis Léonel de Moustier est inhumé à Bournel.

UNE MÉMOIRE QUI NOUS ÉCLAIRE ENCORE AUJOURD'HUI

Léonel de Moustier incarne l'engagement total, celui d'un homme prêt à tout sacrifier pour ses principes et pour son pays. Son action à la tête du Département du Doubs, son combat pour la liberté et son courage face à l'oppression doivent rester dans nos mémoires. Se souvenir de lui, c'est rappeler que l'honneur et le devoir ne sont pas de vains mots, mais des exigences qui, en temps de crise, façonnent le destin des hommes et des nations.



Tenir un budget, ce n'est pas renoncer, mais ajuster, arbitrer, pour préserver l'essentiel et garantir la cohérence de nos actions »



Photos de couverture : Florian Houtmann - Vu du Doubs n°279 - Printemps 2025 • Directrice de la publication : Christine Bouquin • Rédaction en chef : Audrey Penin • Ont collaboré à ce numéro : Mylène Belz, Estelle Chevasu, Lou Hager et Véronique Vuillemin-Filippi • Mise en page : Agence Elixir • Création graphique : Scoop communication • Vu du Doubs est une publication périodique éditée par le Département du Doubs - 7 avenue de la Gare d'Eau - 25031 Besançon cedex - Tél. 03 81 25 83 13 (Direction de la communication) - www.doubs.fr et vudoudoubs@doubs.fr • ISSN : 0294-0329 • Dépôt légal 9958 • Impression : Maury Imprimeur • Distribution : La Poste • Vu du Doubs est imprimé à 291 000 exemplaires sur papier recyclé.



RETROUVEZ VOTRE MAGAZINE EN VERSION NUMÉRIQUE SUR : WWW.VUDUDOUBS.FR



PRÈS DE CHEZ VOUS

Suivez l'actualité du Doubs sur www.doubs.fr et [@cddoubs](https://www.facebook.com/cddoubs)

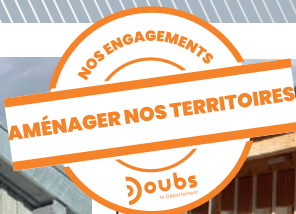


Photo : Département du Doubs

DANS LE CADRE DES CONTRATS P@C

SOUTIEN
DU DÉPARTEMENT
120 000 €

(Porter une action concertée)

1 BONNEVAUX

UNE SALLE MODERNE AU SERVICE DE LA VIE LOCALE

La salle des fêtes a été entièrement réhabilitée pour devenir une salle socio-culturelle moderne, dotée d'une excellente acoustique. Le bâtiment a bénéficié d'une rénovation énergétique globale comprenant l'isolation en matériaux biosourcés et le remplacement de la chaufferie. Ce nouvel espace accueille des événements et offre un lieu de rassemblement de qualité aux associations locales, sportives et culturelles. Il est aussi utilisé par les écoliers pour la pratique du sport.

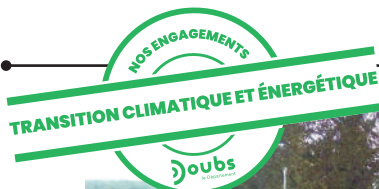


Photo : Mairie de Brères

2 BRÈRES

UNE MICROSTATION D'ÉPURATION ÉCOLOGIQUE ET INNOVANTE

Depuis l'automne dernier, la commune de 72 habitants dispose d'une microstation d'épuration équipée de filtres en fragments de coco, une première dans la Communauté de communes Loue-Lison. « Cet assainissement collectif représente notre part à l'édifice pour la sauvegarde de notre belle rivière la Loue », précise Henri Barbet, le maire. Un projet exemplaire alliant innovation et écologie.

SOUTIEN
DU DÉPARTEMENT
23 095 €



Photo : Benoît Grosjean

3 BESANÇON

UNE CRÈCHE RÉNOVÉE ET AGRANDIE À SAINT-FERJEUX

La crèche de Saint-Ferjeux, qui peut accueillir jusqu'à 60 enfants, a été entièrement réhabilitée et rénovée énergétiquement pour un coût total de 3,3 millions d'euros. 800 m² ont été restructurés, permettant une nouvelle organisation des services et l'accueil de personnes à mobilité réduite. Une extension neuve de 62 m² a également été créée et les espaces extérieurs réaménagés. Des travaux qui répondent aux besoins des familles bisontines du secteur.

DANS LE CADRE DES CONTRATS P@C

SOUTIEN
DU DÉPARTEMENT
350 000 €

(Porter une action concertée)



Photos : Florian Hottmann



CROSS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 22 mars, le département du Doubs accueillait la 64^e édition du cross national des sapeurs-pompiers. Près de 4 000 coureurs et accompagnateurs, venus de la France entière, ont arpenté le complexe sportif Michel Vautrot sur le site de la Malcombe à Besançon. Après la traditionnelle cérémonie d'ouverture pendant laquelle avaient rendez-vous les différentes délégations, neuf courses étaient au programme. Bravo au Service départemental d'incendie et de secours du Doubs et aux 500 bénévoles pour la réussite de cet événement.

AIDE
DU DÉPARTEMENT
5 000 €



Photo : Maison de l'habitat du Doubs

4 COURCELLES-LÈS-MONTBÉLIARD L'ESPACE CULTUREL LABELLISÉ ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

L'ancienne chapelle et l'ensemble de son mobilier liturgique réalisés par Jean Touret en 1962 obtiennent en 2025 le label « Architecture contemporaine remarquable ». C'est le quatrième bâtiment Jacques Mattern, architecte majeur du pays de Montbéliard, qui obtient ce label du ministère de la Culture. Le Département a soutenu ces travaux via les contrats P@C et la Maison de l'habitat du Doubs. Les experts du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) ont apporté leurs conseils avisés sur les travaux de rénovation énergétique de cet espace culturel.

DANS LE CADRE DES CONTRATS P@C

SOUTIEN
DU DÉPARTEMENT
7 031 €

(Porter une action concertée)

DOUBS POUR L'EMPLOI : un record de fréquentation

Ce 19 mars, la 4^e édition du Salon Doubs pour l'Emploi, organisé par le Département, a battu un record de fréquentation avec plus de 4 000 visiteurs. Un chiffre en nette progression depuis 2022 et les 2 500 participants de la première édition.

Le Palais des expositions de Micropolis à Besançon a connu une effervescence particulière avec cet événement qui a rassemblé 136 exposants et proposé plus de 1 000 offres d'emploi, de stages et d'apprentissage. Entreprises, administrations, associations et organismes de formation étaient mobilisés pour répondre aux besoins des jeunes diplômés, des personnes en reconversion, des demandeurs d'emploi et des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA).

« UN OUTIL CONCRET POUR LA BATAILLE DE L'EMPLOI »

Dès l'entrée, la diversité des secteurs représentés frappe : entreprises du bâtiment, de la restauration, de l'informatique, de la santé, des services d'aide à la personne ainsi que l'armée, l'Éducation nationale... « Nous avons de nombreuses candidatures, les entretiens se feront plus tard mais les échanges sont là », explique un représentant de l'association Handy'Up, spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ludovic Fagaut, 1^{er} vice-président du Département en charge du retour à l'emploi, souligne : « Ce salon est un outil concret pour la bataille de l'emploi mis en place collectivement, prioritairement à destination des allocataires du RSA. Ils sont environ 12 000 dans le Doubs, dont la moitié a moins de 39 ans... et ils n'ont pas vocation à rester au RSA ».

DES ATTENTES CIBLÉES

Les espaces d'accompagnement n'ont pas désempilé : ateliers CV, simulations d'entretien, conseils pour se présenter, jobdating... Solène, diplômée d'un master 2 en environnement et développement durable, avec de l'expérience, arpente les allées. David, lui, cherche un emploi



Photo : Florian Houtmann

Ludovic Fagaut, vice-président du Département en charge du retour à l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale.

en journée. « Un poste d'agent d'entretien, de cariste... mais en horaires fixes, car j'ai un enfant. »

Les recruteurs constatent une tendance marquante : beaucoup de visiteurs demandent d'abord s'il y a un emploi, un stage ou un apprentissage, avant de s'intéresser à l'entreprise elle-même. Certains ciblent les métiers en tension, d'autres se renseignent largement. Les stands de l'armée et des pompiers ont été très sollicités. L'espace dédié aux métiers de l'aide à la personne et à domicile a eu son succès également et des jobdating ont permis de réaliser plusieurs recrutements en direct.

Le Département du Doubs consacre en 2025 un budget de 80,1 millions d'euros (M€) pour la gestion du RSA, 6,7 M€ pour l'emploi et l'insertion professionnelle, et 3,1 M€ pour la prévention et la lutte contre l'exclusion. Face au nouveau succès de cette édition, la collectivité entend poursuivre ses efforts pour dynamiser le retour à l'emploi sur son territoire.



Photos : Benoit Grosjean

Plus de 4 000 personnes cette année : un record !

RÉUSSITE EMPLOI, DU SUR-MESURE

Jean-Marc, conseiller en insertion chez Réussite Emploi, partenaire du Département : « Nous avons accompagné 14 groupes, soit 150 bénéficiaires du RSA sur le salon. Avant leur venue, nous les avons préparés en individuel et en collectif en les aidant à rédiger leur CV, affiner leur projet professionnel, apprendre à se présenter... Mais une fois sur place, ce n'est pas simple. Ce salon est vaste, il y a du monde, et certains sont stressés ou hésitent à aborder les recruteurs. Nous sommes là pour les rassurer. » L'an dernier, 20 % des participants accompagnés par Réussite Emploi ont trouvé un travail ou une formation après l'événement.

LES PARTENAIRES DU DÉPARTEMENT POUR CE SALON :

Grand Besançon Métropole, la Chambre de métiers et d'artisanat Bourgogne-Franche-Comté, France Travail, l'UMIH, la FNTP, la FFB, ARIQ, Cap Emploi, la CCI Saône-Doubs, l'UIMM, INDIBAT, le GEIQ industrie, Réussite Emploi, la Mission Locale de Besançon et la CAPEB.

LE SALON 2025 EN CHIFFRES

- 50 %** des visiteurs⁽¹⁾ avaient moins de 29 ans
- 81 %** des visiteurs se sont dit satisfaits ou très satisfaits du Salon⁽¹⁾
- 28** enfants ont bénéficié de l'offre de garde d'enfants (nouveau 2025)
- 62** personnes⁽¹⁾ ont indiqué repartir avec une proposition de contrat
- 222** visiteurs⁽¹⁾ ont indiqué avoir obtenu une proposition de rendez-vous
- 43** Curriculum Vitae ont été recueillis en moyenne par exposant (sur 90 interrogés)
- 5** recrutements réalisés et aboutis suite au Jobdating
- 98 %** des exposants se sont dit satisfaits ou très satisfaits du Salon (sur 51 interrogés)
- 23 %** des visiteurs étaient des allocataires du RSA⁽²⁾
- 250** allocataires du RSA⁽²⁾ ont été préparés en amont par les coachs filière
- 61 %** de ces allocataires ont participé à des ateliers de préparation avant le Salon

⁽¹⁾ sur 952 personnes interrogées

⁽²⁾ Revenu de solidarité active

COMMERCES RURAUX : le Département met la main à la pâte

Les villages du Doubs retrouvent leurs commerces de proximité. Grâce au soutien départemental, trois boulangeries ont ouvert en 2024 : après Guyans-Durnes et Mancenans, Pugey accueille depuis le mois de novembre dernier le Fournil de Nico.

La commune de Pugey avait rénové deux corps de ferme, dont l'un abritait l'ancienne école, pour en faire un grand bâtiment regroupant bibliothèque, salle associative, crèche et logements. « Une immense surface dotée de quatre cellules commerciales en rez-de-chaussée a également été créée, explique le maire, Frank Laidié. L'idée d'une boulangerie a émergé naturellement car le besoin était réel. Mais le local n'était pas aménagé pour un fournil. L'aide départementale a été déterminante. »

« UNE AIDE PRÉCIEUSE »

La subvention départementale allouée s'élève à 12 200 euros pour la commune et 14 300 euros pour le boulanger. Elle couvre à la fois les travaux du local (carrelage, électricité, création d'une cheminée extérieure pour raccorder le four) et l'équipement nécessaire au fournil. « C'est une aide précieuse, d'autant que la commune a d'autres projets pour dynamiser la vie locale, notamment une société coopérative avec une épicerie où les pains du fournil pourraient être vendus », indique le maire.

UN FOURNIL INDÉPENDANT

De son côté, Nicolas Saunié, artisan boulanger, avait ce projet en tête depuis longtemps. « Quand j'ai appris que la commune proposait un local, j'ai saisi l'opportunité. Après 18 mois de travail avec la mairie, j'ai pu démarrer mon activité en novembre dernier. L'aide du Département a été un vrai plus, car elle m'a permis d'acquiescer la pièce maîtresse : le four, ainsi que plusieurs accessoires comme le pétrin. Sans cela, c'était impossible. » L'artisan a fait le choix d'un fournil indépendant pour maîtriser toute la production et la vente, sans intermédiaire. « Je gère toute la chaîne », précise-t-il. Ses pains bio au levain naturel, réalisés avec de la farine locale, lui ont valu d'être référencé au Gault & Millau 2024-2025.

Pour le trouver : présent les mardis et vendredis soirs au 8 rue de la Maltournée à Pugey, et sur les marchés de Palente et d'Avanne-Aveney les autres jours.



Photo : Benoit Grosjean

Les pains bio, réalisés avec de la farine locale, du Fournil de Nico de Pugey sont référencés au Gault & Millau 2024-2025.

INFO +

Depuis le début du dispositif en 2023, le Département a soutenu 35 projets d'implantation d'entreprises et 7 créations de commerces en milieu rural pour un montant global de 1,288 M€, contribuant au dynamisme économique de ces territoires et à l'activité de plus de 200 emplois.

Faites le plein de nouvelles activités nature AVEC L'APPLICATION EXPLORE DOUBS



Succès pour l'application Explore Doubs, créée en juin 2024. Plus de 15 000 téléchargements enregistrés fin 2024.

À la recherche d'une idée de balade ou d'escapade ? Rendez-vous sur Explore Doubs ! La plateforme, créée et développée par le Département avec Doubs Tourisme et le soutien de nombreux partenaires*, vous invite en effet à la découverte du Doubs et de ses richesses. Ce sont plus de 200 sentiers de randonnée, 31 circuits Gravel et sept sentiers Courbet, sur l'ensemble du territoire, qui vous sont proposés. Et bonne nouvelle en ce printemps puisque de nouvelles activités viennent enrichir Explore Doubs : cyclo (voies vertes, itinéraires s'appuyant sur le réseau Points-Nœuds...), VTT, escalade, Via Ferrata, trail, mais aussi découverte des Espaces naturels sensibles ouverts au public. Chacun trouvera son bonheur parmi tout un panel d'activités adaptées à tous les niveaux. « Cette application est l'outil idéal pour mettre en lumière nos superbes sentiers de randonnée. Avec le retour des beaux jours, munissez-vous de cette application mobile qui fonctionne sans connexion, et profitez d'une expérience unique, que vous soyez amoureux de la nature ou amateur de sport en plein air »,

explique Béatrix Loizon, vice-présidente du Département en charge de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel, de la transition climatique et du tourisme. L'application vous fournira toutes les informations détaillées sur votre tracé comme ses caractéristiques techniques (distance, durée, difficulté, dénivelé, accessibilité, etc.) et ses points d'intérêt, dont le patrimoine naturel et/ou architectural à découvrir durant votre circuit.

Pour en savoir plus :
explore.doubs.fr

* Offices de tourisme, intercommunalités, Parcs naturels régionaux, Espace nordique jurassien, Fédération française de montagne et d'escalade, magasins spécialisés...



Béatrix Loizon, vice-présidente du Département en charge de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel, de la transition climatique et du tourisme.



Photo : Département du Doubs

Photo : Lionel Georges

LE LABEL ECOJARDIN pour la ferme familiale de Gustave Courbet à Flagey

Au XIX^e siècle, à Flagey, la famille Courbet cultivait un jardin vivrier, mais également ornemental et médicinal, soigné et très riche par la variété de ses essences. En 2024, le site rénové a obtenu le label *EcoJardin* pour sa démarche d'amélioration continue de la gestion des espaces verts de façon écologique. Cette distinction récompense toute l'équipe du Pôle Courbet, et en particulier sa chargée des espaces verts, pour le projet de valorisation du jardin mené depuis 2019. Parmi les nombreuses actions mises en avant par le label :

- la démarche zéro phyto des gestionnaires,
- les interventions minimales sur le sol, se limitant aux travaux de plantation,
- une citerne permettant de collecter les eaux de pluie en grande quantité,
- l'installation de nichoirs et gîtes à insectes,

- une mare protégée par une barrière limitant son accès tout en protégeant le milieu,
- une démarche culturelle remarquable associant art et jardin au travers de multiples ateliers et animations tout au long de l'année.
- les compétences d'animation permettant une sensibilisation de qualité auprès du grand public de tout âge (ateliers enfants et ateliers adultes).

Sur les 863 sites *EcoJardin* en France, seuls huit se situent dans le Doubs. De plus, parmi ces huit sites labellisés, la ferme Courbet est un des deux seuls *EcoJardin* à accompagner un bâtiment public. À noter : exposition *Nuances végétales* à la ferme à Flagey jusqu'au 4 janvier 2026.

Plus d'infos :
www.musee-courbet.fr



L'EcoJardin de la ferme familiale de Gustave Courbet à Flagey.

Photo : Lionel Georges

LE DOUBS BRILLE au Concours Général Agricole 2025 : une moisson de médailles pour nos éleveurs et producteurs

Le Salon International de l'Agriculture 2025 s'est achevé en beauté pour les éleveurs et producteurs du Doubs, qui ont une fois de plus fait rayonner notre territoire à travers les différentes épreuves du Concours Général Agricole. Cette année encore, leur savoir-faire, leur engagement et la qualité exceptionnelle de leurs produits ont été largement récompensés.

Que ce soit dans les catégories des produits laitiers, des vins, des miels ou encore des viandes et charcuteries, nos producteurs ont su séduire le jury avec des produits d'excellence. Les fromages emblématiques de notre région, à commencer

par le Comté et la Cancoillotte, ont une nouvelle fois brillé, confirmant le savoir-faire ancestral et la passion qui animent nos producteurs.

Nos éleveurs de Montbéliardes et de Traits Comtois n'ont pas été en reste, avec une remarquable participation au Concours des animaux. Plusieurs vaches et chevaux du Doubs ont été distingués pour leurs qualités exceptionnelles, témoignant du travail minutieux des éleveurs qui perpétuent l'excellence de ces races emblématiques de notre territoire.

« Ces distinctions sont bien plus que de simples médailles, elles sont une fierté pour le

Doubs, déclare Marie-Paule Brand, conseillère départementale déléguée à l'agriculture. Elles incarnent le dynamisme et l'engagement de toute une filière qui, chaque jour, œuvre pour proposer des produits d'exception, respectueux du terroir et des traditions. Elles sont aussi le reflet d'un savoir-faire transmis de génération en génération, que le Concours Général Agricole met à l'honneur depuis plus de 150 ans ».

Félicitations à tous les médaillés ! Grâce à eux, le Doubs continue de briller sur la scène nationale et de faire la fierté de notre territoire.



INVENTIVE, du GAEC Cattet du Val d'Usiers, remporte le prix 2025 de la Meilleure Laitière.

Photo : Laurent Chevriot

VOUS AIDEZ UN PROCHE ? PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !



Il reste encore un peu de temps, jusqu'au 30 avril, pour répondre à l'enquête grand public du Département dont l'objectif est de savoir



qui sont les aidants dans le Doubs et quels sont leurs besoins. Grâce à cette consultation lancée en février dernier avec l'appui de « Ma Boussole Aidants », la collectivité va pouvoir construire une stratégie départementale adaptée à leurs besoins. Parents, conjoints, enfants ou voisins, si vous soutenez un proche, âgé ou en situation de handicap, dans sa vie quotidienne, votre témoignage est précieux. Il restera anonyme et ne vous prendra que dix minutes :

www.personnes-agees.cd25.fr
(rubrique actualités)

UN GUIDE PRATIQUE SUR LES AIDES FINANCIÈRES EN EHPAD*



Qu'est-ce que l'ASH (Aide sociale à l'hébergement) ? Quelle différence avec l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) en établissement ? Comment et quand faire sa demande ?

Le Département du Doubs a rassemblé, dans un guide très pratique, toutes les réponses à ces questions ainsi que des explications claires et faciles à comprendre sur les modalités, les conditions et les démarches à suivre pour obtenir les aides financières en vue d'une entrée en établissement.

Se procurer le guide :
www.personnes-agees.cd25.fr (rubrique « Vivre en EHPAD », bas de page).

* Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

VALENTIGNEY : REGROUPEMENT DE DEUX CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

Un nouveau Centre médico-social (CMS) a ouvert ses portes fin février au 21 C rue de Provence à Valentigney. Il regroupe les services et les activités des CMS de Valentigney ZAC (16 rue des Chintres) et Valentigney Buis (2 rue Proudhon).

Contact : 03 81 37 90 88 ou par courriel :

cms.valentigney@doubs.fr

Horaires d'ouverture au public : les lundis de 13h30 à 17h30 ; les mercredis et vendredis de 9h à 12h ; et les mardis et jeudis de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h30.

ENQUÊTE DE LECTORAT SUR LE MAGAZINE VU DU DOUBS



Expression des groupes politiques

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

10 ans pour le Doubs, 10 ans pour vous !

10 ans d'engagement. Depuis une décennie, vous nous faites confiance pour mener la politique de notre Département. Cette confiance nous honore, mais surtout, nous oblige. Depuis 2015, nous avons fait de la proximité et de l'action notre boussole.

10 ans de responsabilité. Gérer un Département, c'est d'abord avoir le courage des décisions nécessaires. « Maîtrise » et « sérieux » ne sont pas des gros mots. Dès le premier jour, nous avons réduit la dette et assaini les finances. Ce travail était utile et nous permet aujourd'hui d'atténuer les effets d'une baisse imposée de notre budget.

10 ans d'investissement. Cette responsabilité budgétaire nous permet d'investir massivement, sans céder à la facilité de l'endettement. Pour nos enfants : plus de 100 projets d'écoles et de crèches ont été accompagnés ; un nouveau collège a vu le jour à Bethoncourt. Pour nos territoires : 130 millions d'€ ont été mobilisés pour accompagner les projets portés par vos Maires. Dans les quartiers populaires,

nos services agissent au quotidien. Dans les communes rurales, nous nous mobilisons, par exemple en accompagnant l'ouverture de commerces, car un village sans commerce est un village qui se meurt.

10 ans de solidarité. Au cœur de nos politiques, les solidarités représentent plus de la moitié du budget de la collectivité. Accompagner les personnes âgées et handicapées, protéger les enfants en danger, favoriser l'insertion pour redonner de la dignité par le travail : tant de sujets sur lesquels notre Majorité est pleinement engagée.

10 ans de défis, enfin. Covid, climat, situation internationale... Ces crises ont marqué nos mandats et nous ont poussé à repenser notre façon d'agir.

Nous sommes fiers de ce bilan et restons concentrés sur l'action départementale, quand d'autres se perdent dans des postures partisans et nationales, loin des sujets qui relèvent du Département. En réalité, cette marotte cache peut-être la reconnaissance de l'efficacité de notre action.

Christine BOUQUIN, Philippe ALPY, Bruno BEAUDREY, Olivier BILLOT, Priscilla BORGERHOFF, Marie-Paule BRAND, Jacqueline CUENOT-STALDER, Marie-Laure DALPHIN, Ludovic FAGAUT, Chantal GUYON, Jean-Luc GUYON, Annick JACQUEMET, Denis LEROUX, Patricia LIME-VIEILLE, Béatrix LOIZON, Valérie MAILLARD, Thierry MAIRE DU POSET, Christian METHOT, Florence ROGEBOZ, Serge RUTKOWSKI, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Thierry VERNIER, Michel VIENET, Romuald VIVOT.

LES ÉLUS DU GROUPE "LE DOUBS SOCIAL, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE"

Oui à la simplification, non à la destruction

Donald Trump sidère le monde par son empressement à s'agiter sur tous les fronts. Son action est brutale, brouillonne et extrêmement déstabilisatrice. De sa place, il ne faut que quelques jours pour provoquer un bouleversement géopolitique mondial, engager des guerres commerciales, attaquer la science et la recherche, saper la légitimité du droit, amorcer la destruction méthodique de l'Etat central américain, etc.

Est-ce là l'aboutissement d'un capitalisme décomplexé et débridé ? Après tout, Trump veut conquérir des parts de marché supplémentaires pour son pays et compléter ses méthodes triviales d'hommes d'affaires avec tous les leviers de la puissance américaine. Il maximise ses avantages, sans considération pour le reste de la

planète. Sommes-nous plutôt entrés dans l'ère de la fin de la mondialisation, du repli sur soi, du remplacement de la gouvernance mondiale par la loi du plus fort ?

Dans tous les cas, et au-delà des clivages, il apparaît urgent de défendre le principe d'un Etat protecteur, rappeler que les services publics sont essentiels à tous les citoyens, que les agences gouvernementales ne sont pas que des lignes budgétaires mais chargées d'une mission d'intérêt général, que les normes protectrices ne sont gênantes que pour ceux qui veulent détricoter le modèle social ou polluer davantage. Ne laissons pas les intérêts privés dicter l'avenir de notre société. Ici comme ailleurs : oui à la simplification, non à la destruction.

contact@doubs-solidaire.fr

Damien CHARLET, Monique CHOUX, Christine COREN-GASPERONI, Claude DALLAVALLE, Marie-Christine DURAI, Magali DUVERNOIS, Jeanne HENRY, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Albert MATOCQ-GRABOT, Georges UBBIALI, Aly YUGO.

LES ÉLUS DU GROUPE "ENSEMBLE POUR LE DOUBS"

L'effort de tous est sollicité : impérieuse nécessité de disposer d'une Europe forte face à Poutine et Trump, défis à relever pour restaurer les finances publiques et préserver notre modèle social.

Solidaire, le Département a dû résoudre une équation budgétaire difficile : pour préserver la qualité du service aux usagers et son équilibre financier, se résigner aux seuls investissements essentiels.

Martine VOIDEY et Frédéric BARBIER

Budget 2025 : 661 millions d'euros pour les habitants du Doubs, les communes et l'enfance

En décembre 2024, le Département du Doubs a voté un Budget primitif 2025 (BP 2025) de 663 millions d'euros. Des choix budgétaires avaient été opérés pour sa construction, face à une envolée des dépenses sociales et à des recettes en baisse, et avaient nécessité un effort conséquent avec 30 millions d'euros d'économies tout en garantissant un budget adapté aux priorités du mandat. Les effets de la Loi de Finances 2025, votée en février dernier, ont un impact financier de 9 millions d'euros de charges supplémentaires pour le Département du Doubs. L'Assemblée départementale s'est réunie en mars pour procéder à la Décision modificative n°1, c'est-à-dire pour procéder à des ajustements budgétaires visant à répartir l'effort sur les différentes politiques sans en sacrifier aucune. **Après cette Décision modificative, le budget du Département s'élève à 661 M€ pour l'année 2025.**



Assemblée départementale du 24 mars 2025.

Photo : Florian Houtmann

DU VOTE DU BUDGET À LA DÉCISION MODIFICATIVE : CONCERTATION AVEC LES MAIRES, LES ACTEURS ASSOCIATIFS ET ÉCONOMIQUES DU DOUBS

RENCONTRE AVEC LES MAIRES DU DOUBS : DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS ET UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ

Mardi 4 février, Christine Bouquin, présidente du Département, a invité à Valdahon les maires du territoire pour un temps d'échange autour des politiques départementales et du budget 2025 de la collectivité. Cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer l'engagement du Département aux côtés des communes et des EPCI*.

« Ce soir, aux côtés de la majorité départementale, je suis heureuse de vous présenter nos engagements pour 2025. Nous tenons à être transparents sur nos choix budgétaires afin que chacun d'entre vous puisse avoir une vision claire des moyens mobilisés pour accompagner les communes et les EPCI* dans leurs projets. Le Département restera à vos côtés, aujourd'hui comme demain, pour construire ensemble un territoire plus dynamique et solidaire. » : en

ouverture de cette rencontre, la Présidente du Département a insisté sur la nécessité d'un dialogue permanent avec les élus locaux pour anticiper et faire face aux défis financiers.

UN ACCOMPAGNEMENT DÉPARTEMENTAL DIVERSIFIÉ POUR SOUTENIR LES PROJETS LOCAUX

Depuis plusieurs années, le Département du Doubs soutient activement les projets portés par les collectivités locales à travers plusieurs dispositifs complémentaires. Les contrats P@C (Porter une action concertée), mis en place en 2018, jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des projets d'aménagement, qu'il s'agisse de la construction ou de la rénovation d'infrastructures locales, de l'aménagement des espaces publics ou encore du développement d'équipements structurants. Mais l'action départementale ne s'arrête pas là. La sécurisation des infrastructures routières constitue également une priorité à



280 maires étaient présents.

Photo : Benoît Grosjean

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE EXIGEANT MAIS UNE MOBILISATION INTACTE

Si le Département maintient son engagement fort envers les territoires, il doit également composer avec un environnement budgétaire de plus en plus contraint. Le soutien aux communes reste une priorité absolue, mais dans un cadre budgétaire où chaque euro investi doit être optimisé pour garantir un impact maximal sur le développement du territoire.

Malgré ces contraintes, le Département continue d'apporter un soutien concret aux communes et aux EPCI*. En 2025, **605 projets** seront accompagnés représentant 33 M€ d'investissement du Département, témoignant sa volonté d'être un partenaire fiable et engagé. Qu'il s'agisse des **contrats P@C**, des **OPSA** ou des **initiatives liées à la politique de l'eau**, cette mobilisation traduit une vision forte pour l'avenir du Doubs, où attractivité et solidarité restent au cœur des priorités.

*Établissements publics de coopération intercommunale

Aux côtés des acteurs du Bâtiment et des Travaux Publics du Doubs

Début mars, la Présidente du Département a rencontré les représentants de la Fédération française du bâtiment (FFB), de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et de la Fédération régionale des travaux publics (FRTTP) pour leur présenter le détail des 78 M€ d'investissement de la collectivité pour 2025. « Durant cette période pendant laquelle chaque euro compte, nous restons à vos côtés et nous tenons notre cap : bâtir un territoire dynamique, en partenariat avec celles et ceux qui le construisent au quotidien. Ensemble, nous avançons pour le Doubs ». Un dialogue de confiance utile aux entreprises pour leur permettre d'anticiper.



Photo : Département du Doubs

BUDGET DÉPARTEMENTAL : les effets précis de la Loi de Finances 2025

NEUF MILLIONS D'EUROS D'ÉCONOMIES À RÉALISER EN RÉPONSE À L'EFFORT SUPPLÉMENTAIRE DEMANDÉ DANS LA LOI DE FINANCES

« Le Département maintient ses engagements malgré des contraintes budgétaires croissantes. L'effort supplémentaire demandé de 9 M€ suite à la Loi de Finances 2025 s'ajoute aux charges imposées par l'État et non compensées. Depuis 2022, ce sont 96 M€ de charges additionnelles décidées par l'État compensées

uniquement de 32 % en recette, qui pèsent lourdement sur nos finances en fragilisant nos grands équilibres budgétaires. La gestion rigoureuse du Département reste essentielle pour garantir la solidarité et la qualité du service public au profit des habitants du Doubs. « Aucune politique n'est sacrifiée, nous avons fait le choix de nous questionner sur l'ensemble de nos politiques pour parvenir à maintenir notre équilibre budgétaire, » explique Olivier Billot, vice-président du Département chargé de la gestion et de l'optimisation financière. Le but est de poursuivre une politique d'investissement forte en 2025 pour notre territoire et assurer un bon usage de nos ressources. », ajoute-t-il.

« Aucune politique n'est sacrifiée, nous avons fait le choix de nous questionner sur l'ensemble de nos politiques pour parvenir à maintenir notre équilibre budgétaire. »

explique Olivier Billot, vice-président du Département chargé de la gestion et de l'optimisation financière.

Face à ces charges qui représentent au total 9 millions d'euros, le Département du Doubs doit activer des leviers pour préserver ses équilibres budgétaires. Ceci se traduit par une compression de 1,5 million d'euros sur la section de fonctionnement et une réduction de 7,5 millions d'euros sur

les dépenses d'investissement actées au Budget primitif 2025, décalant des projets qui restent toutefois inscrits dans les programmes pluriannuels.

En fonctionnement, certains budgets doivent être réduits. Par exemple, 200 000 euros ne seront pas utilisés dans l'immédiat pour cinq projets d'habitat inclusif, les dossiers n'étant pas complets à ce jour.

En investissement, malgré les 3 millions d'euros à économiser, l'entretien préventif du patrimoine routier départemental est maintenu pour éviter des dégradations qui entraîneraient des travaux plus coûteux, les opérations concernant les ouvrages d'art sont redimensionnées. En matière de modernisation des collèges, les travaux du

collège de Sancey seront engagés. Ils permettront des gains énergétiques importants et renforceront la mutualisation du service de restauration avec le primaire pour optimisation des ressources mobilisables.



Olivier Billot, vice-président du Département chargé de la gestion et de l'optimisation financière.

collège de Sancey seront engagés. Ils permettront des gains énergétiques importants et renforceront la mutualisation du service de restauration avec le primaire pour optimisation des ressources mobilisables.

BUDGET 2025 : priorité à l'enfance-famille

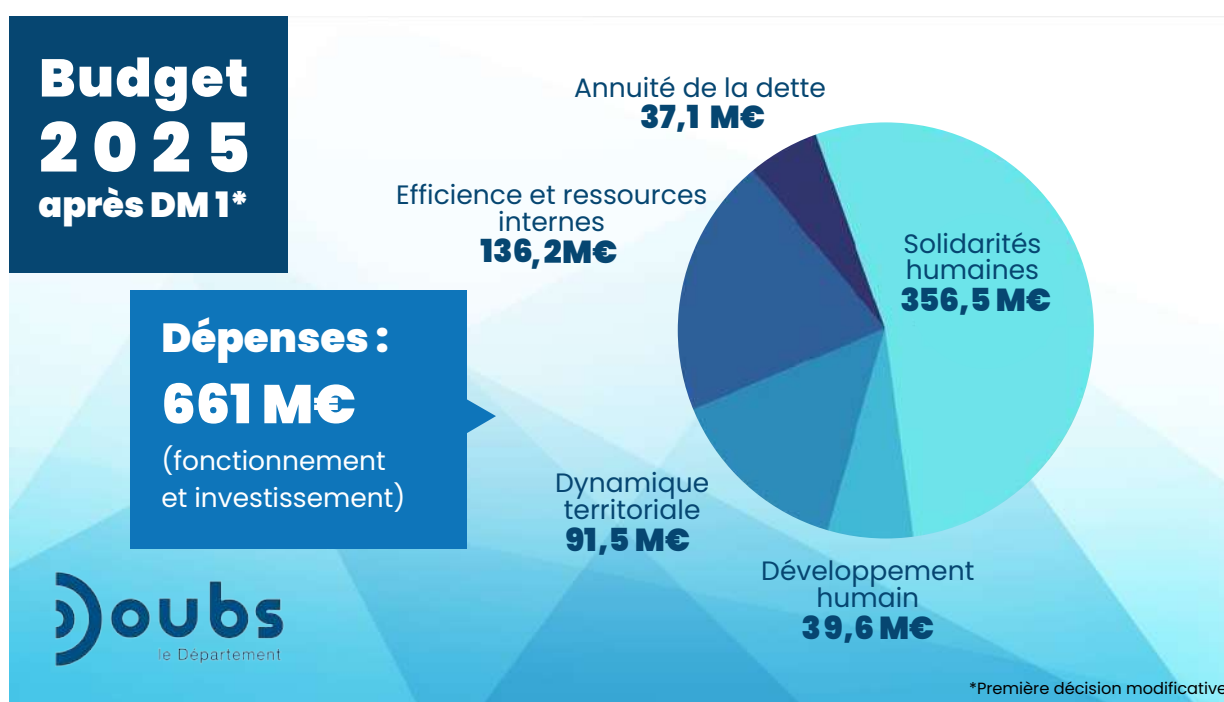
En 2025, le budget consacré aux solidarités humaines est de 356,5 millions d'euros (investissement et fonctionnement). Ce budget est en augmentation par rapport à 2024, notamment sur la politique enfance-famille (plus de 5 %).

Le Département met en œuvre son nouveau plan d'actions départemental pour la protection de l'enfance. Adopté par l'Assemblée en mars 2024, ce plan vise à améliorer la qualité de prise en charge des enfants confiés, tout en préservant les personnels d'une surcharge d'activité et la mise en œuvre de plusieurs projets :

- l'extension de dix places en Maison d'enfants à caractère social (MECS),
- la création des deux villages d'enfants, 50 places chacun, l'un à Besançon et le second à L'Isle-sur-le-Doubs. La pose de la première pierre des deux établissements a été réalisée en novembre dernier. La livraison est prévue en 2026,
- la création d'une structure expérimentale pour adolescents de six places dont l'appel à projet sera lancé en ce début d'année,
- le déploiement de mesures d'Actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) renforcées,
- la mise en œuvre du processus d'externalisation des visites médiatisées notamment avec l'ADDSEA,
- le développement du recrutement des assistants familiaux.

Le Département poursuit également ses actions en faveur de la prévention.

La Protection maternelle et infantile (PMI) est le service de prévention pleinement identifié, tant sur le plan de la santé des femmes enceintes et des enfants, que sur le plan



éducatif avec l'accompagnement à la parentalité et à la sexualité.

En 2025, le lien entre ces deux volets sera renforcé. Les dépistages, les actions de prévention, permettent à terme de réduire le nombre de situations pouvant nécessiter des mesures de protection, en plus d'améliorer les indicateurs

de la santé des usagers sur le territoire.

Les actions mises en œuvre pour l'accueil des mineurs non accompagnés se poursuivent.

Par ailleurs, les travaux en cours d'achèvement au Centre départemental de l'enfance et de la famille favoriseront la qualité de la prise en charge des enfants et des adolescents.

LE BUDGET 2025 DU DÉPARTEMENT DU DOUBS après la Décision modificative n°1

LE DÉPARTEMENT : PREMIER INVESTISSEUR PUBLIC DU DOUBS 78 millions d'investissement pour 2025

9,4 MILLIONS D'EUROS POUR LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Concrétisation des investissements dans les Établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ; gestion des aides à la pierre de l'État et de l'Anah en faveur de l'amélioration de l'habitat privé, pour les ménages éligibles ; poursuite du nouveau dispositif de soutien (2024-2028) aux projets de création de logements communaux.

14,6 MILLIONS D'EUROS POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Poursuite des travaux au collège de Sancey dont la modernisation permettra des gains énergétiques importants (baisse des coûts de fonctionnement) et renforcera la mutualisation du service de restauration avec le primaire pour optimiser l'efficacité



Photo : Lionel Georges
La modernisation du collège de Sancey permettra des gains énergétiques importants et renforcera la mutualisation du service de restauration avec le primaire pour optimiser l'efficacité des ressources

des ressources mobilisables ; poursuite du déploiement du logiciel Bibliothèque numérique de référence par la Médiathèque départementale ; valorisation du patrimoine culturel départemental (Pôle Courbet).

45,8 MILLIONS D'EUROS POUR LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Maintenance préventive des routes départementales pour éviter des travaux

plus coûteux dans les années à venir : les chaussées structurantes les plus empruntées sont privilégiées ; poursuite des contrats de territoire P@C 2022-2028 ; soutien aux activités agricoles et forestières ; poursuite des dispositifs d'aides économiques pour les communes ou EPCI (immobilier d'entreprise, commerce et artisanat en milieu rural, requalification des zones d'activités artisanales ou industrielles).

8,2 MILLIONS D'EUROS POUR L'EFFICACITÉ ET LES RESSOURCES INTERNES

Maintien en conditions opérationnelles des infrastructures et logiciels de la collectivité ; entretien des bâtiments départementaux.

ATTRACTIVITÉ : les investissements en faveur des habitants et des communes du Doubs se poursuivent en 2025

Assainissement, eau potable, maintenance des routes, aide au monde rural, contrats P@C... Le Département du Doubs poursuit en 2025 son soutien aux communes avec plusieurs dispositifs.

L'accès à l'eau pour tous (assainissement et eau potable)

Outre les aides financières directes à la création de stations d'épuration et aux travaux de réseaux, le Département portera en 2025, aux côtés de l'État, une étude complémentaire visant à préciser les filières de gestion alternatives à l'épandage agricole des boues d'épuration domestiques. Cette étude répond à la récente sollicitation des intercommunalités de préciser les principales filières alternatives à l'épandage agricole local des boues esquissées dans le cadre de l'étude initiale menée entre 2021 et 2023.

La maintenance des routes départementales et la poursuite des Opérations partenariales de sécurité en agglomération (OPSA). L'entretien des routes départementales est un axe essentiel de la politique

routière du Département. Elle concerne la maintenance des chaussées, des ouvrages d'art, les opérations de confortement, ... Parmi les opérations prévues en 2025 sur les routes du Doubs :

« D'ici la fin de l'année 2025, nous aurons soutenu plus de 600 projets portés par les communes et les EPCI », a rappelé Christine Bouquin, présidente du Département, mardi 4 février dernier devant 280 maires du Doubs.*

- les travaux de confortement d'un mur amont du pont sur l'Allan sur les communes de Voujeaucourt et Bart sur la RD 463A (120 000 euros),

- le remplacement de joints de chaussée sur le pont de Saint-Ferjeux sur la RD 673 à Besançon (100 000 euros),

- la restauration du pont de Fagot sur la RD 492 à Étalans/Guyans-Durnes (40 000 euros),

- concernant les risques naturels, le traitement de la côte de Morre contre les risques d'éboulements rocheux se poursuivra.

L'accompagnement des agriculteurs et du monde rural

Pour aider les agriculteurs à investir



Photo : Lionel Georges

en faveur de leur transition climatique, le Département poursuit ses aides financières via un dispositif qu'il porte seul : le soutien à la récupération, au stockage et au traitement des eaux pluviales. Depuis l'ouverture de ce dispositif au second semestre 2024 et jusqu'à ce jour, 30 projets ont été soutenus pour un montant total d'aides de 265 440 euros, représentant près de 1,5 million d'euros de travaux et une économie d'eau de plus de 40 000 m³. Par ailleurs, le Département vient en appui de petits investissements agricoles, via un dispositif souple, réactif et facilement mobilisable. Ainsi, depuis mai 2024, 18 projets ont été soutenus pour un montant de 28 500 euros

En parallèle, pour soutenir les

producteurs locaux, une initiative du Département, qui avait vu le jour en 2024, se pérennise en 2025 : l'organisation de marchés de producteurs locaux au sein des collèges volontaires (Pierrefontaine-les-Varans, Pouilley-les-Vignes, Clerval, Maîche, Ornans, Hérimoncourt), de manière à faire connaître les producteurs locaux et de valoriser auprès des parents d'élèves le travail conduit dans les collèges pour cuisiner des denrées locales.

Sans oublier le soutien aux différentes organisations professionnelles et manifestations agricoles en 2025 : le Super Comice de Pontarlier, Vache de Salon à Besançon-Micropolis, le concours « Montbéliarde Prestige », le concours national du Cheval de Trait Comtois à Maîche...

Des créations et réhabilitations d'équipements, via les contrats P@C

(Porter une action concertée) Depuis juin 2022 et la deuxième génération de contrats P@C, 434 projets ont déjà été votés, représentant un montant global de 25,8 M€. En février dernier 1,2 million d'euros a été

voté pour accompagner 18 projets, parmi lesquels :

- l'extension de la restauration scolaire à Avanne-Aveney (41 273 euros),
- la création d'une aire de covoiturage au Pôle d'échange multimodal de Roche-lez-Beaupré (42 592 euros),
- la construction d'une chaufferie-bois et d'un réseau de chaleur à Blamont (410 706 euros),
- la rénovation et l'extension du groupe scolaire Pierre Bichet aux Fins (300 000 euros),
- la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de l'école de Malbuisson (81 426 euros),
- la construction d'un city-stade et d'une aire de jeux à Silley-Amancey (20 301 euros),
- le changement de l'éclairage en LED au stade municipal de football de Nancray (10 785 euros),
- la pose d'agrs inclusifs dans le cadre de la démarche départementale « Partageons nos Sports » à Dampierre-les-Bois (14 281 euros).

*Établissements publics de coopération intercommunale

Des projets sont en cours et sont poursuivis - Ils seront finalisés en 2026 :

- Deux villages d'enfants SOS : un à Besançon et le second à L'Isle-sur-le-Doubs pour accueillir les fratries de l'Aide sociale à l'enfance.
- De nouveaux habitats inclusifs dans le Doubs pour les personnes âgées et en situation de handicap.
- Trois plateformes de service (une à Saint-Vit, une à Valdahon et une à Valentigney), une nouvelle offre d'hébergement pour les personnes âgées et en situation de handicap.



Photo : Litotes

Le futur village d'enfants SOS à Besançon.

LANTENNE-VERTIÈRE : une piscine sur roues à côté de l'école

Depuis janvier 2025, c'est la piscine qui vient à l'école dans le Val Marnaysien ! Un bassin aquatique mobile, stationné à quelques mètres de l'école, permet aux élèves de s'initier à la nage. Un projet innovant soutenu par le Département.

« Ce sont 48 élèves de maternelle de notre école qui en ont bénéficié depuis janvier dernier, par groupes de six avec des séances de 40 minutes. Tout le monde est ravi, les enseignants, les parents et bien entendu les enfants ! », souligne Isabelle, directrice de l'école de Lantenne-Vertière. « Les progrès sont impressionnants, les enfants prennent très vite confiance dans l'eau », ajoute Marie-Charlotte, une des deux maîtres-nageurs qui se relaient chaque semaine pour apprendre aux écoliers à être à l'aise dans l'eau.

UN BASSIN LONG DE HUIT MÈTRES

« C'est un espace chaleureux et adapté qui répond aux besoins de chaque enfant. Tous les équipements sont là : vestiaires, douches, sèche-cheveux... », précise Marie, l'enseignante qui accompagne les enfants. Le bassin, long de huit

mètres et accessible aux personnes en situation de handicap, est doté d'un fond ajustable allant jusqu'à 1,40 mètre de profondeur. Quant à l'eau utilisée, grâce à son système de dé-chloration, elle est traitée et recyclée pour l'arrosage.

1 294 ÉLÈVES DU TERRITOIRE

Huit sites accueilleront ce dispositif, dont quatre dans le Doubs (Corcelles-Ferrières, Recologne, Émagny et Lantenne-Vertière) bénéficiant au total à 1294 élèves de la Communauté de communes du Val Marnaysien. « Il est essentiel de garantir cet apprentissage à nos jeunes, c'est un enjeu majeur en milieu rural, explique Thierry Malésieux, président de la Communauté de communes et porteur du projet. Nous l'utilisons aussi en périscolaire, en extrascolaire et il sera proposé aux associations et aux professionnels de santé, pour des séances de bébés nageurs ou de rééducation par exemple ».



Photo : Florian Houtmann

Les élèves de maternelle de l'école de Lantenne-Vertière, lors d'une des séances de 40 minutes encadrés par Marie, leur enseignante, Marie-Charlotte, maître-nageur, et Antoine, en service civique à l'école.

Le soutien du Département

L'acquisition de ce bassin fait suite à une expérimentation réussie en 2022, déjà soutenue par le Département du Doubs dans le cadre des contrats P@C (Porter une action concertée). **Le total des aides apportées par la collectivité pour l'expérimentation et l'acquisition du bassin s'élève à près de 180 000 euros.**

UN SOUTIEN MAINTENU envers les communes pour le logement

Depuis 2023, le Département a augmenté son soutien aux communes pour la création ou la réhabilitation de logements communaux. L'enveloppe dédiée a été multipliée par six en deux ans, permettant de financer 26 projets et 50 logements. Parmi les communes récemment aidées, Cléron.



Photo : Benoît Grosjean

Travaux en cours à Cléron : « Pour une petite commune comme la nôtre, cette aide est essentielle. Elle nous permet de rénover du bâti existant sans impacter exagérément nos finances », précise le maire Jean-Marie Doney.

Un logement de 62 m² situé dans l'ancien bâtiment de la gare, devenu local technique après avoir été une école, est en cours de réhabilitation à Cléron. « Pour une petite commune comme la nôtre, cette aide de 46 400 euros est essentielle. Elle nous permet de rénover du bâti existant sans impacter exagérément nos finances », explique le maire Jean-Marie Doney. Le chantier, lancé en septembre dernier, comprend une restauration complète : toiture, électricité, chauffage et isolation seront remis à neuf pour répondre aux normes BBC rénovation, doublée par la pose de panneaux solaires. En parallèle, l'espace mitoyen accueillera en 2026 un musée du Tacot entièrement repensé, grâce à un autre volet d'aides spécifiques au tourisme. « Ce projet est doublement bénéfique : il nous permet de proposer

un nouveau logement et de valoriser notre patrimoine local », souligne le maire.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES MÉNAGES MODESTE

Les communes de moins de 10 000 habitants peuvent prétendre à ce dispositif d'aide pour la création ou la rénovation de logements locatifs à vocation sociale. Fin 2024, Ferrière-les-Bois et Grandfontaine-sur-Creuse ont entrepris de réhabiliter des logements grâce au soutien départemental. À Ferrière-les-Bois, une subvention de 75 800 euros participe au financement de la création de deux appartements dans le bâtiment de la mairie, avec isolation extérieure et remplacement

du chauffage. À Grandfontaine-sur-Creuse, 93 800 euros ont été attribués pour transformer un logement existant en deux plus petits, avec une chaufferie à bois déchiqueté.

ATTRACTIVITÉ ET REVITALISATION DES COMMUNES

« La problématique du logement dans notre département transfrontalier à la forte pression immobilière est majeure. C'est pourquoi nous avons décidé d'être aux côtés des maires lorsqu'ils souhaitent créer ou réhabiliter des logements communaux. Une politique pour l'attractivité et la revitalisation des communes ! », précise Jacqueline Cuenot-Stalder, vice-présidente du

Département en charge de l'habitat et du logement.

En 2024, 15 projets et 24 logements ont été financés, portant le montant des aides à 1,27 million d'euros pour cette seule année. Une vingtaine de communes ont déjà informé le Département d'un potentiel projet en 2025.



Photo : Département du Doubs

Jacqueline Cuenot-Stalder, vice-présidente du Département en charge de l'habitat et du logement.

ENFIN UN GYMNASSE pour les collégiens de Blamont !

« Le sport est fondamental pour l'éducation et l'épanouissement des jeunes. Chers collégiens, faites de ce gymnase quelque chose de beau et de grand », a déclaré mercredi 12 mars Christine Bouquin, présidente du Département, lors de l'inauguration du nouveau gymnase du collège Charles Masson de Blamont, en présence des partenaires. Construit avec des matériaux biosourcés, ce nouvel équipement disposant d'un plateau sportif de 1134 m² s'inscrit dans une démarche responsable, visant à réduire l'impact carbone de sa construction. Il est doté de vestiaires modernes, de douches, d'un mur d'escalade de 22 mètres de long sur

huit mètres de haut. À noter que le dispositif « Collèges ouverts » du Département permet à d'autres utilisateurs que les élèves de bénéficier de l'infrastructure. Un conventionnement est en cours d'élaboration avec le club d'escalade Groupe Alpin de Haute Montagne (GAHM) pour l'utilisation hors temps scolaire de l'espace.

Le montant total des travaux s'élève à 5,75 millions d'euros (M€), financés par le Département du Doubs (4,99 M€), l'État (560 000 euros), la Région Bourgogne-Franche-Comté (165 000 euros) et via le programme Effilogis (30 000 euros).



Le collège Charles Masson a désormais son gymnase.



Le gymnase est doté de vestiaires modernes et fonctionnels, de douches et d'un mur d'escalade.

Photos : Florian Houtmann

LA ROUE DES FAMILLES, un jeu pour (re)créer du lien

Fruit d'un travail partenarial, ce jeu de plateau, porté par le centre communal d'action sociale de Voujeaucourt et soutenu par le Département, vise à accompagner la parentalité en favorisant notamment les échanges parents-enfants et professionnels.

« La Roue des familles » est un projet innovant, né de la volonté de nombreux acteurs du secteur de Voujeaucourt, de proposer un accompagnement à la parentalité et au développement de l'enfant-adolescent, sous une forme différente, celle d'un jeu de plateau. Se présentant comme un jeu de société, le principe est simple : en tournant une roue, les participants vont s'arrêter sur des parties du plateau colorées correspondant à diverses thématiques et devront répondre à une question associée à cette thématique. Ce sont au total 60 questions qui ont été élaborées de façon partenariale, avec l'aide notamment de professionnels pour le volet juridique, abordant des sujets très variés comme la santé, la consommation, les droits et les devoirs de chacun.

ÉCHANGES AUTOUR DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ÉDUCATION

« L'approche par le jeu, plus ludique et conviviale, permet de faciliter et favoriser les échanges autour de la parentalité et de l'éducation, de susciter des discussions, des réactions, mais aussi un partage d'expériences », souligne Martine Voidey, maire de Voujeaucourt et conseillère départementale. Les objectifs sont multiples : valoriser les compétences parentales, apporter des réponses en matière d'éducation, instaurer un dialogue avec les mamans isolées, créer du lien entre parents, entre parents-enfants, avec les professionnels... mais aussi plus

largement comme entre adolescents, entre seniors-adolescents ou encore entre professionnels. C'est pourquoi le jeu La Roue des familles peut être mis à disposition dans le cadre de différentes utilisations.

Ce projet porté par le CCAS de Voujeaucourt bénéficie du soutien de nombreux partenaires : la Caisse d'allocations familiales dans le cadre des appels à projets du Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité (REAAP), l'ADDSEA (l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent), les Francas, le Relais petite enfance et la Crèche la Pomme Bleue de Voujeaucourt, ainsi que le Département du Doubs.

Renseignements : cms.montbeliard.petitchenois@doubs.fr



Comme un jeu de société, les participants tournent la roue et répondent à des questions sur diverses thématiques comme la santé, la consommation, les droits et devoirs de chacun...

Photo : Département du Doubs

AU PÔLE COURBET, la création artistique comme moteur d'inclusion



Photo : Benoît Crosjean

Les résidents sont heureux de pouvoir exposer leurs créations d'abord dans leur foyer à Levier pour la fête prévue le 16 mai, puis à la ferme pour le Courbestival, les 26 et 27 juillet prochains.

Rendez-vous était donné, ce 19 mars 2025, à la ferme Courbet à Flagey pour la deuxième session d'un atelier de création et un beau moment de partage entre l'artiste en résidence, Hélène Combal-Weiss et Émeline, Éric, Gaëlle, Hugo et Jennifer, tous résidents du foyer de vie Rousset à Levier. Pendant cette résidence, deux dates sont en effet choisies pour permettre à un public scolaire ou un public spécifique (handicap, champ social) de pouvoir échanger, voir et questionner le processus créatif.

TRAVAIL AUTOUR DU VÉGÉTAL

« Nous avons déjà travaillé l'an dernier avec des résidents du foyer sur les paysages et il y avait une réelle envie de renouveler cette expérience ensemble. Ce sont les résidents, avec les éducateurs, qui choisissent et ils ont voulu continuer », explique Claire, chargée

de médiation culturelle au Pôle Courbet. À partir du paysage observé aux alentours de Flagey, les résidents ont ainsi créé, avec Hélène Combal-Weiss, leur propre tableau autour du végétal, thème cher à l'artiste qui est au cœur même de son travail à découvrir dans le cadre de son exposition *Nuances végétales*, à la ferme Courbet, jusqu'au 4 janvier 2026. « D'avoir au moins deux séances permet d'asseoir des temps de partage et de manipulation, et de créer un lien avec le groupe. Le fait d'être en contact avec les matériaux de création et d'être dans des interactions, cela imprime des souvenirs durables, explique-t-elle. L'idée était de venir travailler avec la matière même du paysage et de la faire ressortir par la couleur végétale. Que l'on puisse teindre des tissus avec des feuilles était, pour eux, inouï ». Un processus créatif qu'Hélène a travaillé durant sa

résidence, à partir d'une quinzaine de plantes (scabieuse, noyer, millepertuis, pommier...) provenant du jardin et des environs, et que tous ont adoré !

UNE GRANDE FIERTÉ

« Nous menons à la ferme Courbet des projets variés avec différents publics et c'est la première fois que nous faisons pour ce public en situation de handicap, un atelier comme celui-ci, à partir du tissu », rapporte Claire. La satisfaction est grande et tous sont fiers de ce qu'ils ont réalisé. « J'ai toujours aimé la nature et j'ai pris beaucoup de plaisir », confie Éric. Les sourires et les regards en disent longs... En attendant de pouvoir les accrocher chez eux, les résidents sont heureux de pouvoir exposer leurs créations d'abord dans leur foyer à Levier pour la fête prévue le 16 mai, puis à la Ferme pour le Courbestival, les 26 et 27 juillet prochains.

LA CULTURE, UN OUTIL ESSENTIEL pour l'éducation des jeunes

Mercredi 26 février, un groupe de jeunes du Haut-Doubs, suivi en Accompagnement éducatif à domicile (AED) par le Département, s'est rendu à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Au programme : une visite guidée des lieux, la découverte des expositions et une journée pour mieux se connaître avant de commencer un projet éducatif et culturel plus large : « Nous étions tous ravis de cette journée. On a aussi découvert le jardin, objet de notre projet avec le Pôle

Courbet qui débute en avril et durera jusqu'à l'automne », raconte Laëtitia, référente en AED.

En effet, à partir du mois d'avril, ce même groupe se rendra régulièrement à la ferme Courbet à Flagey pour participer à des ateliers culturels en lien avec l'exposition d'Hélène Combal-Weil, *Nuances végétales*, qui se tient jusqu'au 4 janvier 2026, et avec le jardin. « L'ouverture culturelle est importante pour l'accompagnement éducatif des

enfants que nous suivons. De plus, grâce à ces projets, ils s'engagent sur la durée et apprennent à travailler en groupe, c'est donc un outil important pour nous. L'objectif de cette journée était de fédérer notre groupe, de lancer une dynamique. Et ça a bien fonctionné ! », conclut Sébastien, éducateur à la direction territoriale du Département du Haut-Doubs. »



Photo : Saline royale d'Arc-et-Senans

TOUR DE FRANCE 2025 : l'étape CAPITALE samedi 26 juillet dans le Doubs

50 KM DANS LE DOUBS ET UNE ARRIVÉE À PONTARLIER

Vendredi 7 mars, Christine Bouquin, présidente du Département du Doubs, Patrick Genre, maire de Pontarlier, et Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, ont présenté la 20^e étape de la Grande Boucle qui sillonnera les routes du Doubs samedi 26 juillet prochain, avec une arrivée à Pontarlier la veille de l'arrivée sur les Champs-Élysées. Une avant-dernière étape capitale !



Présentation par Christine Bouquin, présidente du Département, Patrick Genre, maire de Pontarlier et Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, de la 20^e étape entre Nantua et Pontarlier en présence de nombreux élus départementaux et les maires des treize communes traversées.

CHRISTIAN PRUDHOMME, directeur du Tour de France



Photo : Département du Doubs

« En tant que directeur du Tour, on peut imaginer tout type d'étape dans le Doubs. C'est très vallonné. Cela laisse la possibilité d'imaginer différents profils d'étape, le tout avec des paysages magnifiques. L'étape du Tour 25 dans le 25, même si c'est le 26 juillet, est faite pour une échappée et ce sera, selon moi, un feu d'artifice avec pourquoi pas une victoire française ! »

PATRICK GENRE, maire de Pontarlier



Photo : Département du Doubs

« La ville se prépare depuis longtemps à accueillir le Tour. Pour ce faire, avec les associations, nous allons parer Pontarlier de jaune jusqu'au 26 juillet. Avec l'organisation du J-100 le dimanche 20 avril à l'occasion du départ de la 40^e édition du Tour du Doubs. Le Tour de France est une vitrine, cela va faire connaître les magnifiques paysages du Haut-Doubs à des millions de téléspectateurs. Jamais nous ne pourrions faire une telle promotion sans le Tour ! »

Les 13 communes traversées :

Villeneuve d'Amont, Gevresin, Deservillers, Bolandoz, Reugney, Amathay-Vésigneux, Longeville, Évillers, Val-d'Usiers, Dommartin, Houtaud, Doubs et Pontarlier.

EN ATTENDANT LE 26 JUILLET... LA DICTÉE DU TOUR !

Vendredi 28 mars 2025, près de 1 900 élèves de CM1 et CM2, 6^e et 5^e ont participé à la traditionnelle dictée du Tour de France. Le texte était extrait d'un article de presse quotidienne régionale sur la venue du Tour dans la région. Il a été lu au collège de Pouilly-les-Vignes par Chantal Guyen, vice-présidente en charge des collèges, et Michel Vienet, conseiller départemental, tous deux élus du canton de Besançon-2. Les huit gagnants ont été invités à découvrir les coulisses de l'événement à l'arrivée à Pontarlier.

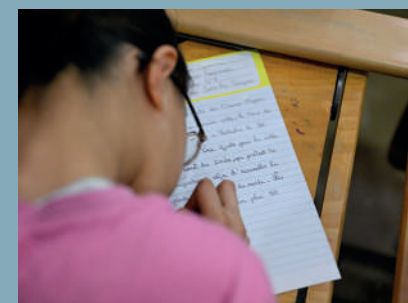


Photo : Laurent Chevriot

LA TRUITE DE COURBET : quand l'art raconte le climat



Photo : Département du Doubs / Florian Houffmann

De gauche à droite : Sylvain Amic, président du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie - Valéry Giscard d'Estaing, Christine Bouquin, présidente du Département du Doubs, et Benjamin Foudral, directeur-conservateur du musée Courbet lors de l'accrochage de *La Truite* de Gustave Courbet le 21 mars 2025 au musée à Ornans.

Jusqu'au 19 octobre prochain à Ornans, le musée départemental Courbet propose à ses visiteurs de découvrir *La Truite*, un tableau du maître d'Ornans, habituellement exposé au musée d'Orsay de Paris. Cette œuvre saisissante par son réalisme a été réalisée au retour du peintre après son emprisonnement en 1871 des suites de sa participation à la Commune. Elle permet de découvrir le regard précis et la technique habile de Courbet pour capter la beauté de la nature tout en montrant sa fragilité.

Fruit d'un partenariat fort entre le musée d'Orsay et celui d'Ornans, ce prêt s'inscrit dans le cadre de l'opération

« 100 œuvres qui racontent le climat », organisée par le musée d'Orsay. En prêtant ces œuvres dans des musées de toute la France, le musée d'Orsay souhaite « faire dialoguer art et science pour éclairer les enjeux écologiques et inscrire ces échanges au plus près des territoires ». Autour du prêt de *La Truite*, divers ateliers, animations et conférences sont également proposés, avec des paroles et des regards multiples échangés. Les prochains rendez-vous :

• **Dimanche 27 avril** à partir de 11h : journée biodiversité à la ferme à Flagey, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition d'Hélène Combal-Weiss :

troc de graines, ateliers artistiques...

- **Samedi 17 mai** : visite pêche et apéritive, avec Yves Faillet, guide de pêche et une médiatrice culturelle du Pôle Courbet. Dans le cadre de la Nuit des musées.
 - **Dimanche 15 juin** : projection, au cinéma Eldorado à Ornans, du film Fario suivie d'un échange avec Lucie Prost, la réalisatrice qui a tourné ce film en grande partie dans la vallée de la Loue.
- Réservations : 03 81 86 22 88, ou reservationpaysdecourbet@doubs.fr ; www.musee-courbet.fr ; www.musee-orsay.fr**